

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 février 2021

---

**DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 334

présenté par  
M. Le Fur

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« doit »

le mot :

« peut ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer aux mots :

« sont insérés les mots : « a le droit ».

les mots :

« le mot : « d' » est supprimé ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.